

ques, et enfin l'application permanente de l'eau bien froide (1). 3. La *contracture musculaire* qui tient à l'inégalité de force entre des muscles antagonistes. Le *torticolis*, qui dépend tantôt d'une affection catarrhale, et ne demande alors que de la chaleur pour se guérir très-promptement, tantôt d'une affection à demi paralytique, et est alors plus opiniâtre, souvent même incurable, est un exemple de cette espèce de contracture.

III.^e O R D R E.

Des écoulemens excessifs.

Le troisième ordre (*Apocenosés*) comprend cinq genres. 1. Les *hémorrhagies passives* ou accidentelles, pour lesquelles on n'a communément besoin que de secours chirurgicaux. 2. Le *larmoyement* (*Epiphora*), qui comme maladie distincte est ordinairement produit par quelque obstruction dans le conduit lachrymal. On y remédie par une opération, dont le but est de rendre le conduit de nouveau perméable par l'introduction d'une mèche ou d'une soie; ou si l'on ne peut y parvenir, de donner une issue aux larmes par un canal artificiel qui les conduise de l'œil dans le nez, au travers de l'os

(1) Voyez la *Bibl. Brit. Sc. et Arts*, vol. XXXVIII, page 31.

unguis. C'est ce qu'on appelle l'opération de la fistule lachrymale. 3. La salivation (*Ptyalismus*), qui est presque toujours symptomatique de quelque autre affection, ou l'effet du mercure. J'en ai parlé ci-dessus. 4. L'incontinence d'urine (*Enuresis*), dont je distingue deux espèces; *a.* celle qui dépend du relâchement de la vessie et de son sphincter, soit par foiblesse, comme cela arrive aux petits enfans, soit par une affection paralytique. Dans le premier cas, j'ai employé avec succès la teinture de cantharides en doses graduellement augmentées, jusqu'à ce qu'elle produise une légère cuisson dans le passage des urines. Dans le second, je ne connois aucun autre moyen particulier de guérison, que les injections stimulantes; *b.* celle qui dépend de la corrosion ou laceration de la vessie, en conséquence de quelque ulcère voisin, ou d'une opération chirurgicale. Celle-ci peut se guérir par l'introduction ou le séjour dans la vessie d'une sonde élastique, qui ramenant constamment les urines dans l'urètre, les détourne de la partie ulcérée, et permet par là la guérison de l'ulcère. 5. La gonorrhée bénigne. Il y en a deux espèces; *a.* l'une qui vient d'échauffement, comme de quelque course forcée, de quelque exercice violent, ou d'un commerce avec une femme saine, mais atteinte

de pertes blanches. Cette espèce d'écoulement se guérit par le régime et le repos; *b.* l'autre qui vient du *relâchement* des glandes de l'urètre, après une gonorrhée virulente long-temps prolongée. Celle-ci se guérit par les injections astringentes, et la teinture de cantharides, ou les balsamiques.

IV.^e ORDRE.*Des suppressions d'écoulemens naturels.*

Le quatrième ordre (*Epischeses*) comprend trois genres; 1. la *constipation*, qui exige l'usage habituel de quelque laxatif stimulant, tel que les pilules aloëtiques, la crème de tartre, la magnésie, etc. 2. *L'aménorrhée* qui se guérit principalement par les aloëtiques et les martiaux. 3. *L'Ischurie* ou *réten tion d'urine*, sur laquelle j'ai quelques remarques à faire.

De l'Ischurie ou Réten tion d'urine.

On peut distinguer cette maladie en quatre espèces, selon que l'obstacle à l'écoulement des urines est dans les reins, dans les uréters, dans la vessie ou dans l'urètre. Dans les deux premières, qui sont extrêmement rares, le malade éprouve un besoin pressant d'uriner, sans pouvoir le satisfaire, et sans qu'on aperçoive d'ailleurs aucun gonflement extraordinaire dans